Formulaire de pré-inscription
VOYAGE EN ESPAGNE du 17 au 23 Juillet 2021

□□ Présentation du STAGE

Basket & Aventures organise des stages en France, Espagne, Serbie, Allemagne depuis 2007. Nous accueillons chaque année des milliers d'enfants de 8 à 20 ans, tous nos séjours sont déclarés auprès de la DDCS (Jeunesse et sports) et notre numéro d'agrément est le : 066ORG0262. Nous organisons le stage en Espagne depuis 2007, c'est donc la 14ème édition.
Vous pouvez consulter le descriptif complet de ce séjour, les photos et vidéos du stage sur notre site internet : https://www.basketaventures.com/les-stages/stage-en-espagne/

□□ CONTENU, DATE et LIEUX DU STAGE

Le séjour durera 7 jours, du samedi 17 au Vendredi 23 juillet 2021, il se déroulera à côté de Banyoles (Espagne - CATALOGNE), à St Miquel Campmajor dans un ancien couvent du XIIIe siècle réhabilité en centre d'accueil pour groupes sportifs. Cet énorme centre réservé uniquement aux enfants est isolé sur une colline, il accueille de nombreux stages sportifs. Il est composé d'hébergements (chambres / Dortoirs de 2 à 10 personnes avec sanitaires privés), de 18 terrains de Basket, 3 piscines, un parcours d'accrobranche, un mur d'escalade, 5 terrains de foot, des réfectoires… Chaque jour les stagiaires auront 2 grosses sessions d'entraînement de 2 heures (matin en extérieur et après midi en gymnase) plus deux heures d'activités différentes (accrobranche, escalade, quads, lazer game…). Le soir, tournois nocturnes en musique, soirée Karaoké, tunnel de la terreur… Une journée dans la semaine nous irons dans un parc aquatique (Aquabrava-Roses).
Les stagiaires seront encadrés sous la responsabilité de Basket & Aventures dès leur arrivée à Perpignan, le transport vers Perpignan sera encadré par les accompagnateurs du club du BOP ou sous la responsabilité des parents si ceux-ci décident de se rendre directement au point de regroupement.
Du à la période actuelle de pandémie mondiale, il y aura un protocole sanitaire à suivre pour les participant(e)s au stage ; ce protocole établi par la DDCS vous sera transmis avant le séjour dès que cette dernière l'aura édité.

□□ PROCESSUS D'INSCRIPTION - TIMELINE

REGLEMENTATION SPECIAL COVID : le paiement du stage est exigé avant le début du stage. Votre dépôt de paiement confirme votre inscription et vous permet d'avoir votre place et nous permet de nous organiser. En cas d'annulation de dernière minute due à la pandémie mondiale actuelle, le groupe sera remboursé en intégralité. Basket & Aventures ne pourra pas être tenu responsable des frais annexes liés à cette annulation (achat de matériel, titres de transport, frais de communication…).

La date limite de pré-inscription pour ce stage est le 30 Avril 2021.
Vous préinscrire à l'avance vous permettra :
- D'avoir votre place garantie pour ce séjour (Séjour limité à 30 places)
- De payer mensuellement en plusieurs fois (autant de fois que vous le souhaitez)
- Vous pourrez vous rétracter (sans frais) avant le 30 avril 2021 (Voir conditions d'annulation ci-dessous)

Pour vous inscrire, vous devez remplir le formulaire de pré-inscription ci joint et payer le stage en une ou plusieurs fois, 100 % du prix du stage devra être régler avant le **31 Mai 2021** et 30% minimum (150€) avant le **30 avril 2021**. Vous pouvez payer la totalité du stage en 1 fois ou payer en 3 fois (28 Février / 30 Avril / 30 Mai). Les chèques sont à libellés à l'ordre du BOP.
Dès l'inscription, vous devez nous fournir les documents administratifs demandés ci-après et ce avant le 31 Mai 2021 : Autorisation de sortie du territoire, Contrat individuel, copie de la carte d'identité, Carte vitale Européenne. (Voir liste à la fin de ce document).
En Avril/Mai 2021, Le club vous communiquera le prix du transport au départ de votre club vers le lieu du stage. Nous estimons ce coût aux alentours de 80€.

□□ TARIF SPECIAL CLUB du BOP :

460 euros + le prix réel du voyage depuis votre club (Estimation aux alentours de 80€) = 540,00€

Veuillez noter que le prix public du stage est normalement de 500€ (sans transport) ; une réduction de 40€ a été attribuée aux licenciés du club de BOP et le transport depuis le club (ou la ville la plus proche) va être organisé en train ou bus ; 1 entraîneur du club sera présent pendant le voyage pour chaque 14 inscrits.
Le coût réel du voyage ne pouvant pas être connu à l'avance, nous devons procéder à une estimation préalable. Basket et Aventures et le BOP feront le maximum pour respecter cette estimation ; elle est établie selon notre expérience en organisation de séjour. Le prix du séjour sera connu en Avril/mai 2021, vous recevrez alors soit un remboursement, soit un manque à payer en fonction du coût réel et de ce que vous avez déjà versé.

Le prix du séjour comprend :

- 7 jours de séjour en pension complète (de l'arrivée en Espagne jusqu'au départ)
- Les déplacements sur place en bus de 55 places
- une tenue Basket & Aventures (reversible+short) + 1 ballon
- Toutes les activités sur place (Parc aquatique, accrobranche…)
- Chaque stagiaire participe au programme caritatif en Afrique « BasketAventures au Sénégal » à hauteur de 5€ (inclut dans le tarif du stage)
- Assurance rapatriement sanitaire (SMACL Assurances)

Ce prix ne comprend pas: l'argent de poche et les dépenses personnelles du stagiaire

□□ CONDITIONS D'ANNULATION :

Tout stage commencé est intégralement dû. Les frais de résiliation anticipés sont les suivants :

100% remboursé pour une annulation avant le 30 avril 2021
100€ de pénalités – entre le 1er mai 2021 et le 30 mai 2021

250€ entre le 1er Juin 2021 et la vieille du départ
100% du tarif après le 1er jour de stage.

En cas d'annulation pour blessure (avec certificat médical), le club remboursera la totalité du séjour moins les frais incompréssibles (Bus / train / location…), Ces frais étant incompressible, à moins qu'un autre stagiaire prenne la place du stagiaire blessé, ce dernier sera alors entièrement remboursé.

ANNULATION TOTALE :
Basket & Aventures, seul, sera le décisionnaire en matière d'annulation. L'association dépend des décisions de la Direction Départementales de la Cohésion Sociales (ancienne DDJS) en matière d'autorisation d'organisation de séjour.
Par exemple, si cette dernière n'autorise pas le groupe à partir dans le cadre du covid19, nous serions dans l'obligation d'annuler le séjour.
Autre exemple, si le nombre de participants venait à ne pas atteindre le quota de 10 participants, Basket & Aventures aura le droit d'annuler le stage et devra rembourser chaque stagiaire intégralement.

□□ PERSONNE A CONTACTER POUR INFORMATION :

Anthony RAVERA (coordinateur du groupe) : +33623324269
Guillaume PLANTEAU (coordinateur des stages Basket &Aventures): +33623785575
contact@basketaventures.com

□□ LISTE DES DOCUMENTS NECESSAIRES AU VOYAGE
(à donner avant le 31 Mai 2020) ou lors de l'inscription:

1. **La copie du passeport ou de la carte d'identité valide du stagiaire**
2. **Le CONTRAT/ATTESTATION DE VOYAGE** ci-joint signé par le Parent
3. **Pour les stagiaires mineurs (Moins de 18 ans au moment du voyage) :**

   L'autorisation de sortie de territoire ci-jointe remplie par un des parents responsables (même nom que l'enfant si possible) - *Si le nom de famille est différent, il faudra fournir une copie du livret de famille attestant la filiation*
4. **+ La copie de la CI ou du passeport du parent qui a rempli l'autorisation de sortie de Territoire.**
5. **Pour les Européens, la copie de la CARTE VITALE EUROPEENNE de votre enfant (à son nom)**

   *La CVE se demande **gratuitement** auprès de votre caisse d'assurance maladie ou sur Internet (AMELI.FR), on la reçoit généralement en 2 ou 3 semaines. Si vous ne l'avez pas à temps au moment du voyage, vous pouvez demander une attestation provisoire en ligne.*
6. Pour les non Européens, une attestation d'assurance maladie et de prise en charge valable en Espagne
7. La fiche sanitaire de liaison remplie par les parents
8. Le règlement intérieur signé

FICHE A REMPLIR ET A REMETTRE AU CLUB DIRECTEMENT lors de la pré-inscription:

Remettre à Anthony RAVERA (entraîneur)
ou Claudine NEVIERE (secrétaire du club)

STAGE BASKETAVENTURES – Espagne 2021

Informations du participant

Nom & prénom du participant : .....

Date de naissance : …… Equipe :.....

Tél. de contact pour gérer l'inscription :……

Email (écrire en toute lettre) ……

Modalités de paiement : TOTAL à payer à l'inscription : 540 euros

Le montant de 150€ minimum doit avoir été versé avant le 29 février 2020 en 1 ou 2 fois. Vous pouvez payer en une ou plusieurs fois (maximum 5 fois) par chèque(s) **à l'ordre du «BOP »** , en respectant les dates du tableau ci-dessous. Si vous payez en plusieurs fois, fournissez tous les chèques avec le tableau ci-dessous rempli.

	Entourez le jour d'encaissement	Inscrivez le montant du chèque
Janvier – 2021	**5** ou **15** ou **30**	
Février – 2021	**5** ou **15** ou **28**	
Mars – 2021	**5** ou **15** ou **30**	
Avril – 2021	**5** ou **15** ou **30**	
Mai – 2021	**5** ou **15** ou **30**	
	TOTAL	

CONTRAT / ATTESTATION DE VOYAGE et D'INTERVENTION CHIRURGICALE

CONTRACT / TRAVEL CERTIFICATE AND MEDICAL AUTHORIZATION

***FRENCH : Remplir les parties grises** – ENGLISH : Fill the grey part only*

Je soussigné(e), *(Mr/Mme, nom, prénom)*
I, (Mr / Mrs)
……

Exerçant l'autorité parentale sur l'enfant :
Do hereby state that I have legal custody of the aforementioned Minor. I grant my authorization and consent for :
(nom et prénom de l'enfant) – *1st and Last name*……
né(e) le (jj/mm/aaaa) –
Birthdate……...
à (ville et pays) –
(City/Counrty)……
de nationalité - *Nationality*
……

Autorise / *Authorize*
L'enfant à voyager et à participer au stage Basket et Aventures organisé en Espagne et je donne tous pouvoirs également à Basket et Aventures par le biais de son directeur et de ses animateurs/accompagnateurs en cas d'intervention chirurgicale en cas d'urgence (opération médicale, Radiographie, Échographie, traitement médical…). J'en assumerais l'entière responsabilité financière conformément à mes conditions d'assurance maladie (carte vitale européenne ou assurance privée) et aux conditions d'assurance de Basket et Aventures par le biais de SMACL assurance qui a été souscrite par Basket et Aventures. J'accepte les conditions générales du stage (vu sur le site internet) et leurs conséquences.

him to travel with the Basket & Aventures organisation To SPAIN and I authorize the Designated organization to take all decisions about my child health care and give the director or his chaperones of this trip the autorisation to sign on my name any decisions concerning my child health. I agree to assume financial responsibility for all expenses of such care. It is understood that this authorization is given in advance of any such medical treatment, but is given to provide authority and power on the part of the Designated company, Basket & Aventures, in the exercise of his or her best judgment upon the advice of any such medical or emergency personnel. I also accept the general conditions of this camp (seen on the website) and their consequences.

DATE DU VOYAGE / *DATE OF TRAVEL :*
du (jj/mm/aaaa) au jj/mm/aaaa)……

DATE et SIGNATURE :

REGLEMENT INTERIEUR

À lire attentivement et signé par le stagiaire et ses parents

Le stagiaire est invité à **respecter les règles de vie en collectivité**, à se conduire correctement envers les éducateurs, les intervenants extérieurs ainsi que les autres stagiaires. L'usage du tabac, la consommation de drogue et d'alcool sont formellement interdits. Si le stagiaire vient à empêcher le bon déroulement du stage, il en sera averti (ainsi que ses parents) puis exclu - sans remboursement du stage et les frais éventuels dû à son retour au domicile familial seront intégralement à la charge des parents ou représentants légaux.

Si le stagiaire commet une faute grave (type : vol, violence, fuguer, usage de produits interdits...) il sera exclu sans avertissement ou remis directement aux autorités policières locales. La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui, la dégradation de biens destinés à la sécurité (ex : détérioration d'extincteurs…) appartenant à une personne publique est condamnable par la justice. Le montant des dégradations éventuelles de biens publics et privés seront facturés et à la charge du stagiaire ou de son représentant légal.

Le stagiaire s'engage à :

- Respecter les règles de vie en collectivité ci-dessus.
- Avoir une hygiène de vie adéquate à la pratique du sport : Mettre des vêtements propres, se laver au minimum 1 fois par jour, se brosser les dents, ranger ses affaires personnelles.
- Respecter les horaires et les consignes donnés par l'organisation.
- Respecter et participer à toutes les activités mises en place par Basket & Aventures.
- Utiliser son téléphone portable ou tout autre appareil électronique seulement dans les moments autorisés par le planning
- Se confier directement à un cadre de Basket & Aventures, 24H/24, en cas de problème, quel qu'il soit.

Chaque participant au stage Basket & Aventures reconnaît avoir lu le règlement intérieur et assume les conséquences de sa non-application.

DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre des stages, B&A est emmené à prendre des photos et vidéos de ses participants et de les diffuser sur différents supports commerciaux. Cela vous aidera à suivre le stage de votre enfant et d'en garder un souvenir. Vous pourrez vous y opposer ou demander le retrait d'une ou plusieurs captations par un simple E-mail à contact@basketaventures.com.

Signatures :

Fiche Sanitaire de liaison - Stage Basket & Aventures

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'accueil de l'enfant. Elle évite aux parents de se démunir du carnet de santé ou d'en fournir une photocopie

NOM		**PRENOM**		Date Naissance	
No SECURITE SOCIALE			**SEXE**	F	G
NOM du titulaire de la carte vitale		**ADRESSE**			
Numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence No1 :		Numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence No2 :			

Dates du séjour :
Lieux du séjour:

I - Vaccinations : (*se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant*)

Vaccins obligatoires	oui	non	Dernier rappel	Vaccins recommandés	oui	non	Date
Diphtérie				Hépatite B			
Tétanos				Rubéole			
Poliomyélite				Coqueluche			
ou DT polio				Autres (*préciser*)			
ou Tétracoq							
B.C.G.							

Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires. Nota : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

II - Renseignements médicaux :

L'enfant doit-il suivre un **traitement médical** pendant le séjour ? □ oui □ non
Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*dans leurs boîtes d'origine, avec la notice, et marquées au nom de l'enfant*).

Attention : aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Coqueluche
□ oui □ non	□ oui □ non	□ oui □ non	□ oui □ non	□ oui □ non
Otite	**Rougeole**	**Oreillons**	**Rhumatisme articulaire aigu**	
□ oui □ non	□ oui □ non	□ oui □ non	□ oui □ non	

Allergies : médicamenteuses □ oui □ non asthme □ oui □ non
alimentaires □ oui □ non autres □ oui □ non

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

Indiquer les **difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les **précautions à prendre**.

III - Recommandations utiles :

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... ?

IV - Responsable légal de l'enfant :

Nom : Prénom :

Adresse pendant le séjour :

Tél. domicile : travail : portable :

Nom et tél. du médecin traitant (*facultatif*)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N° 15646*01

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

(article 371-6 du code civil ; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale ; arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (lieu de naissance) : _____

Pays de naissance : _____

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : _____

Prénom(s) : _____

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_| à (lieu de naissance) : _____

Pays de naissance : _____ Nationalité : _____

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

❑ Père ❑ Mère ❑ Autre (préciser) : _____

Adresse : _____ (N°) _____ (*bis, ter*) _____ (Type de voie) _____ (Nom de la voie)

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Pays : _____

Téléphone *(recommandé)* : __ __ /__ __ /__ __ /__ __ /__ __

Courriel *(recommandé)* : _____

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : |_|_|_|_|_|_|_|_| inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1er septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »(1) :

DATE : |_|_|_|_|_|_|_|_| Signature du titulaire de l'autorité parentale :

(1) *Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.*

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION (1) :

Type de document (cocher la case) : ❑ Carte nationale d'identité ❑ Passeport ❑ Autre

(Préciser : _____)(2)

Délivré(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Par (autorité de délivrance) : _____

(1) *La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.*

(2) *Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.*

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »